Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS : Paris-Départements, Un an . . . 20 francs. Six Mois . . . 10 — Trois Mois . . . 5 — Départements sous-bande-Belgique et Etranger, Port en sus

PUBLICITÉ : Annonces . . . la ligne. 0,50 — Réclames . . . 0,75 — Faits-divers . . . 1,50 — Locale . . . 2,00

PETIT CALENDRIER

Dimanche 1er mars. — **1er du Carême.** — Ador. : Roubaix (Grande-Sagesse) ; Noyelles-sur-Selle.

Soleil : lever 6 h. 44, coucher 5 h. 40. — Lune : lever : 7 h. 53 m., coucher, 8 h. 11 s.

Lundi 2. — **Le B. Charles Le Bon, comte de Flandre, martyr.** — Ador. : Estaires (Colline), Haussy.

Soleil, lever 6 h. 42, coucher 5 h. 42. — Lune : lever 8 h. 23 m., coucher 9 h. 18 s.

TEMPÉRATURE

LILLE, le 28 février.

Minimum, nuit, abrité	9°4
— — découvert	7°6
Surface du sol, 8 h. du matin.	9°3
A 1 mètre de profondeur	5°5
De l'air à l'ombre	11°8
Maximum, jour, à l'ombre	11°8
— — au soleil	12°2

Etat hygrométrique, (8 h. m.) 0m/m84
Etat du ciel : Très nuageux
Direction du vent : S.

BAROMÈTRE. — Le 28 février, (2 h. du matin) la pression était de 746 m/m ; le 28 février (2 h. du matin) la pression est de :

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'addition de **M. Coutant**, relative à l'institution du monopole des pétroles, est adoptée par 319 voix contre 188.

L'ensemble de l'article est voté à mains levées.

M. Paschal Grousset propose la création d'une garantie d'origine pour les eaux minérales et instituant un timbre de 0,10 centimes pour les bouteilles d'eau.

Après observations de **MM. Astier et Mercier**, la proposition est repoussée à mains levées.

La Chambre adopte les articles 25, 25 A, 25 B et 25 C, sur les glucoses et sucres des colonies.

On arrive à l'article 26, sur

Les tabacs de zône

M. Plichon demande la suppression de l'article 26 dont les dispositions sont très dures pour les habitants des zônes.

M. Rouvier prie la Chambre de ne pas voter cette motion et demande à M. Plichon de ne pas insister et de laisser la Chambre discuter le fond ; d'ailleurs le Gouvernement accepte les dispositions présentées par M. Borne.

M. Plichon prend acte de cette déclaration, et retire sa motion.

M. Delory arrive alors pour présenter un amendement tendant à remplacer les articles 26 à 29, par d'autres dispositions.

M. Doumer, président de la Commission du budget, s'étonne de l'intervention de M. Delory. Il pensait que l'accord s'était fait sur l'amendement Borne entre les auteurs des amendements, la Commission et le Gouvernement.

M. Dron dit qu'il y a eu, en effet, un engagement pris ; il demande à M. Delory de renoncer à son amendement.

M. Ribot dit qu'il a été mêlé lui-même à une conversation avec M. Rouvier ; il lui a déclaré, tout en restant décidé à voter comme les intérêts du Trésor le lui commanderaient, que le produit attendu par le ministre d'une disposition excessive ne serait pas atteint. Le ministre a consenti à accepter l'amendement Borne, et il paraît disposé à étudier la création d'un tabac de pipe, qui donnerait satisfaction à M. Delory.

M. Rousset reprend l'amendement de M. Delory.

M. Berteaux, rapporteur général, dit que la commission n'est disposée à faire un sacrifice que par esprit de conciliation mais elle ne peut accepter l'amendement Borne que si M. Rousset retire son amendement.

M. Rouvier dit que l'étude de la création d'un tabac de pipe est déjà commencée : elle aboutit à une dépense de 30 millions ; c'est seulement si elle donne de meilleurs résultats qu'on pourra la réaliser.

M. Rousset retire son amendement.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée à 7 h. moins 10.

LES POLYTECHNICIENS

La nouvelle que nous donnons en 2e page, 5e colonne, est confirmée. Les ordres du général André ont été expédiés hier soir.

D'ici 8 jours les polytechniciens auront réintégré l'Ecole, les artilleurs de Poitiers seront revenus en France.

CONGÉ SCOLAIRE

Comme suite à un vote de la Chambre et à l'occasion du centenaire d'Edgard Quinet, M. Chaumié donne aux élèves des écoles officielles, congé le lundi 9 mars.

600 OUVRIERS LICENCIÉS

Saint-Etienne. — Hier soir, 600 ouvriers de la manufacture d'armes ont été congédiés ; il n'y reste plus que 1,100 ouvriers.

L'émotion est profonde en ville bien que l'on s'attendît à cette mesure depuis que la transformation de l'armement était achevée.

MÊMES SCÈNES MÊMES ACTEURS

La ville de Brest vient de savourer les charmes de ces manifestations sauvages et grotesques dont les rues de Lille furent le théâtre il y a quatre ans.

On connaît les faits qui ont servi de prétexte là-bas à ces scènes écœurantes.

Un instituteur congréganiste est accusé, à tort ou à raison, d'avoir houspillé trop rudement un élève. Sur ce premier « scandale clérical » on a cherché à en greffer un autre d'un caractère plus grave et plus délicat.

L'accusation est-elle fondée ou aurions-nous ici une réédition de ce qui s'est passé récemment à Angers ? Serait-ce un coup monté comme celui qui s'est effondré en pleine Cour d'assises de Maine-et-Loire ? Aurait-on, à Brest comme là-bas, versé de l'argent aux parents pour faire accuser un Frère ? Comme là-bas, comme à Paris lors de l'affaire Santoi et comme en plusieurs autres « scandales cléricaux » semblables, des journalistes francs-maçons auraient-ils arrangé de toutes pièces l'affaire et savamment manœuvré dans les coulisses ?

Nous ne le savons pas, mais tous ces précédents et tant d'acquittements ou de non-lieu prononcés en faveur des frères et des prêtres accusés avec un acharnement féroce, permettent raisonnablement cette supposition.

En tout cas, la justice prononcera. Tous les honnêtes gens n'ont qu'une chose à faire : attendre patiemment.

Mais... les autres que les honnêtes gens n'ont pas cette patience.

A Brest comme à Lille, dès le début de l'enquête et à peine l'information ouverte, on a vu surgir d'entre les pavés des légions de « vengeurs de la vertu ».

Et quels vengeurs ! Nous avons encore devant les yeux ces visages. Nous voyons encore dans nos souvenirs ces faces pâles et féroces des meneurs, les figures sinistres de ces énergumènes qui excitaient par le geste et les cris les troupes d'imbéciles et de chenapans qu'ils traînaient à leur suite, et prenaient soin de s'esquiver à l'approche du premier képi de sergent de ville en laissant leurs menés recevoir les charges.

Nous nous rappelons le tripot, non loin de la mairie, où se faisait le paiement de la bonne galette versée à ces hommes qui passaient leur journée à relever sur des calepins les adresses des maisons religieuses et à combiner les itinéraires de l'émeute pour le soir.

Ça, des vengeurs de la vertu ? Mais tous les vices capitaux, la luxure surtout, ruisselaient sur ces visages d'hommes, de gamins et de filles, et leurs hurlements nocturnes égrenaient tout le chapelet des termes qui n'ont cours que dans les bouges. Pas une figure d'honnête et véritable ouvrier dans ces foules : rien que la fleur du ruisseau et de ses rives empestées.

Ah ! Nous nous en souvenons et ce souvenir s'il est toujours sans colère, reste méprisant et écœuré.

A en juger par les dépêches, les mêmes scènes, avec les mêmes éléments, se renouvellent à Brest.

Mais il en sera là comme ici.

Ici, le Parti révolutionnaire espérait tirer de ces agitations un grand profit pour sa propagande. Un chef de la *Sociale* lilloise le disait tout crûment.

Cet espoir fut vain. La tourbe révolutionnaire a bien plus compromis et avili son blason qu'il ne l'a redoré.

Le peuple, le vrai peuple qu'il s'agissait d'entraîner a compris que la vérité et la justice n'étaient pas avec ces énergumènes.

Il a comparé à leur attitude celle que nous gardons, nous, lorsqu'éclatent dans les rangs de nos adversaires, les trop nombreux scandales que l'on sait.

Est-ce que nous les exploitons, nous ? Est-ce que nous généralisons ? Est-ce que nous jetons, pour des fautes individuelles, le mépris sur toute une catégorie de citoyens ?

Non ! Pour nous le scandale, d'où qu'il vienne, est toujours le scandale, c'est-à-dire, une chose souverainement malheureuse. Nous déplorons le dommage moral qu'il cause nécessairement à ceux qui ont besoin de considération et d'estime pour remplir leur fonction sociale.

Nous plaignons les faibles et les humbles qu'il blesse. Nous ne nous en faisons pas une arme. Nous sommes plus fiers et plus justes que cela.

Il ne se passe pas de semaine sans que des communications sérieuses ne nous arrivent sur le compte de tels ou tels tenants des doctrines que nous combattons.

Nous les dédaignons, parce que pour en user il faudrait les *vérifier et nous ne sommes pas des policiers ; parce que nous ne sommes ni mouchards ni dénonciateurs*, nous que nos adversaires traitent chaque jour de « *cafards* ».

Le public se rend bien compte de cette différence d'attitude et si nous en sommes moins craints et moins influents, nous n'en sommes que plus estimés des honnêtes gens.

Cela nous suffit.

CYR.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Du 1er mars

— **Le jubilé de Léon XIII.** — Dans toutes les paroisses, salut solennel en l'honneur du jubilé de Léon XIII.

— Prédications de Carême. — C'est aujourd'hui que commencent dans les églises les prédications du Carême.

— Fondation Julien Lagache. — A 11 h., à la mairie, remise des titres de pensions aux ménages nécessiteux, provenant de la « Fondation Julien Lagache ».

— Contre la variole. — Service gratuit de vaccination à l'Hôtel-Dieu, de 10 heures à midi. Entrée par la rue Saint-Vincent de Paul.

— Société Saint-François-Régis. — De 11 h. à midi, rue Saint-Antoine, 74.

— Bibliothèque pour tous. — De 11 h. 1/4 à 12 h. 1/2, Grande-Rue, 84.

— Secrétariats du Peuple. — De 11 h. 1/2 à 1 h., Grande-Rue, 84 ; rue de Lannoy, 202 ; rue Descartes, 71 ; de 9 h. à 10 h., rue de France, 12.

— Caisse d'Epargne, 5, rue du Château, pour les dépôts de 9 à 11 h. ; pour les remboursements à 11 h. 1/2.

— Caisse d'Epargne postale. — A tous les bureaux de poste jusqu'à midi.

— A la Mairie. — Le bureau de l'état-civil est ouvert jusqu'à midi ; consultations judiciaires gratuites de 9 h. à midi (entrée par la Grande-Place) ; bureau de renseignements de 10 h. à midi, au deuxième étage, (entrée rue Neuve, 3), pour délivrer les pièces signées et non retirées pendant le temps ouvrable ; recevoir les pièces à soumettre à la signature du Maire ; établir des feuilles de renseignements pour secours aux familles des réservistes, certificats de vie, d'indigence, de bonnes vie et mœurs, etc., et pour l'assistance du service médical ; recevoir les demandes, verbales et écrites, d'assistance judiciaire et rédiger les déclarations d'insuffisance de ressources ; en temps opportun, recevoir les déclarations relatives à l'inscription et à la radiation des électeurs ; renseigner les intéressés sur les formalités à remplir pour obtenir la naturalisation ; indiquer les autorités susceptibles d'accorder des secours, pensions, permissions, récompenses, faveurs, etc.

— Union catholique de Roubaix. — A 3 h. 1/2, dans la salle des fêtes de la *Maison des Œuvres*, 84, Grande-Rue, conférence par M. le baron Amédée Reille, député du Tarn, sur la « Marine française en 1903 ».

— Pour le Nouvel Hôpital. — Grande fête sportive, à 8 h. du soir, à l'Hippodrome, organisée par les frères Desruelles, au profit du Nouvel Hôpital.

— Cercle artistique. — A 6 h., dans la salle des fêtes du *Café Pandore*, rue Pauvrée, fête de famille donnée par la Section de Roubaix du « Cercle artistique ».

— Syndicat mixte. — Réunions au siège syndical, 22, rue de la Paix. A 4 h., Société Saint-Jean-Baptiste ; à 5 h., Commission du Siège *syndical*.

Un « bateau » collectiviste

En 1900, le matériel de l'ébouage était en bon état.

Le *Travailleur*.

Cette phrase est tirée d'un article du dernier numéro du *Travailleur* qui, on le sait, est inconsolable du départ des « tapeux » du service de l'ébouage.

Pour bien se convaincre de la vérité d'une pareille affirmation, il suffit de relire dans le *Bulletin communal* de 1902, page 315, cette petite conversation :

M. Ch. Lepoutre. — A-t-on songé à assurer les bateaux ?

M. Deschodt. — Les Compagnies refusent de les assurer *tellement ils sont en bon état*. Je vous citerai le bateau *La Jeune Clara* qui a été acheté (par les collectivistes) pour 3000 fr. C'était, paraît-il, une occasion. Peu de temps après on s'est aperçu qu'il y avait lieu d'y faire une petite réparation qu'on évaluait à 3000 fr. et *qui a coûté 5,687 fr. 95*.

Or, dernièrement j'ai fait dresser un inventaire du matériel du service de l'ébouage et j'ai été tout étonné de voir que ce bateau n'était estimé que *1.500 francs*, alors qu'il a été payé 3.000 francs et qu'il a coûté près de 6.000 fr. de réparations. Pour le moment nous avons encore des bateaux qui vont sur l'eau, mais il peut se faire qu'avant peu, ils soient sous l'eau !

M. Noyelle. — C'est un bateau qu'ils nous ont monté là !

M. Deschodt. — Il n'y a pas de quoi rire devant un pareil gaspillage des finances de la ville !

Ce fait seul suffit à montrer pourquoi le *Travailleur* n'aime pas beaucoup M. Deschodt !

LE NOUVEL HOPITAL

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Voici le montant de la 38e liste de souscription reçue à la Mairie :

Anonyme, 50 fr. ; Société des Employés de Commerce de Roubaix, Tourcoing et de leurs cantons, 25 fr. ; Collecte faite à la noce Gernez-Voitout, 75 fr. 55 ; 1346e actionnaire de la Société *La Confiance*, 2 fr. ; 1347e, 3 fr. ; 1348e, 2 fr. ; 1349e, 3 fr. ; 1350e, 3 fr. ; 1351e, 2 fr. ; 1352e, 2 fr. ; 1353e, 2 fr. ; 1354e, 3 fr. ; Sept obligataires de la Société *La Confiance* dont les numéros sont sortis au tirage du 19 courant, 7 fr. ; Un obligataire de la Société *La Confiance*, 1 fr. ; Un obligataire de la Société *La Confiance*, 2 fr.

La Cœcila Roubaisienne, quête faite à sa soirée bachique, 71 fr. 25 ; M. Vandeputte Emile, à Dottignies, 10 fr. ; Le Palais des Nouveautés, 100 fr. ; M. Corsellis Delphin, 15, rue Miln, 10 fr. ; Anonyme, 160 fr. ; M. Robin Alberi, avocat-agréé, 16, rue de l'Alouette, 100 fr. ; Julien Lefebvre, commis-greffier, rue de Daumartin, 100 fr. ; Grumbach Samson, huissier, 14, rue des Fabricants, 100 fr. ; Gommart René, avocat-agréé, 16, rue Nain, 100 fr. ; Forgeois Léon, huissier, 29, rue du Grand-Chemin, 100 fr. ; Vitou Emile, greffier, 25, rue Vaubans 100 fr. ; Fanfare des Accordéonistes, 3 fr. 80 ; Collecte faite à la réunion du 22 février par les actionnaires de la brasserie « La Wattrelosienne », 34 fr. 55 ; M. Stricanne Henri, 134, rue de l'Industrie, 2 fr.

Total	1.114 fr. 15
Souscriptions antérieures	1.348.489 fr. 70
Total au 28 février 1903	1.349.603 fr. 85

LES VOLS SUR LES CAMIONS

A ROUBAIX

Quatre arrestations

Dans l'après-midi de vendredi, vers 3 h. 1/2, les agents de sûreté Soufflet et Delhaye remarquaient un individu, Charles Vansteenbrugge, 23 ans, tailleur d'habits, expulsé de France, bien connu comme voleur, descendre d'une voiture, conduite par une femme d'un certain âge, rue Fabert ; ils filèrent le véhicule qui s'arrêta au n° 1 de la dite rue.

Après quelque temps, et aussitôt que Vansteenbrugge et un autre individu eurent déposé des ballots dans la voiture, celle-ci se remit en marche. Les agents prirent pour prétexte d'arrêter l'expulsé, pour monter dans la voiture et la diriger sur le poste de police de la place Sainte-Elisabeth.

M. Squivée, commissaire de police, après avoir fait rechercher la provenance des marchandises volées, jeudi soir, vers 11 h, sur une voiture de M. Tiberghien, qui stationnait rue de Lille, arrêta Vansteenbrugge et son complice Amand Desmet, 18 ans, teinturier, rue Bayard.

Eléonore Boccart, rue Fabert, 1, qui avait poussé Vansteenbrugge à se rebeller, et chez qui les marchandises : un ballot de drap noir et une pièce de tissus se trouvaient en dépôt, a été arrêtée.

Quant à la femme qui conduisait la voiture, Marie Dumoulin, demeurant à Willems, elle a été également mise en état d'arrestation.

LES VOLS DE LILLE

Descente du Parquet à Roubaix. — Plusieurs perquisitions infructueuses. — Une arrestation maintenue.

Samedi après-midi, MM. Delalé, juge d'instruction, Jérôme, chef de la sûreté à Lille, Bastoen, greffier, et Lamérant, brigadier de la sûreté descendaient à Roubaix, par le train de 2 h. 52, pour continuer l'enquête relative aux vols importants commis et découverts à Lille.

Le magistrat s'est rendu au commissariat de police de la rue Saint-Vincent-de-Paul, où peu après était amené en voiture de place Ernest Duquennoy, demeurant rue de Naples, 44, chez qui des marchandises suspectes avaient été découvertes et qui avait été arrêté il y a quelques jours.

Duquennoy a subi un long interrogatoire au cours duquel M. Delalé, suivant des renseignements fournis, a fait perquisitionner à Tourcoing, par M. Proix, commissaire de police, chez des parents de Duquennoy ; à Roubaix, chez un individu de la rue des Arts, par M. Lecomte, commissaire de police, et chez un autre marchand de soldes de Roubaix.

Ces perquisitions n'ont pas amené de résultats.

M. Delalé s'est rendu ensuite 44, rue de Naples, où il a entendu la femme Duquennoy, puis Duquennoy lui-même.

Des marchandises ont été placées dans une salle et mises sous scellés.

Duquennoy a été ensuite transféré à Lille par deux agents de sûreté.

Le parquet est retourné à Lille par le train de 6 h. 45 ; il reviendra pour cette affaire dans les premiers jours de la semaine prochaine.

La Conférence que M. Amédée Reille, député du Tarn, doit donner aujourd'hui dimanche, à la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue, aura lieu à 3 h. 1/2, à cause des saluts solennels ordonnés dans toutes les paroisses pour célébrer l'élévation au Saint-Siège de Sa Sainteté Léon XIII.

Nous rappelons qu'elle aura pour objet « La Marine Française en 1903. »

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. — *Bureau Syndical.* — Le bureau Syndical se réunira le lundi 2 mars, à 6 heures précises du soir au siège du Syndicat, rue de la Paix, 22. Ordre du jour : Admissions dans le Syndicat (Usines Syndiquées et Dizaines Libres) et dans les sociétés du siège syndical ; Succursale du Crétinier, demandes de la Commission ; Questions diverses.

Concert public. — Voici le programme du concert public qui sera donné le lundi 2 mars prochain, dans la salle des fêtes de la Mairie par le société chorale « La Cœcilia roubaisienne ».

Première partie

1. Sérénade d'Hiver de Th. Dubois (La Cœcilia). — 2. Grand air de l'Africaine (M. Gustave Scabert. — 3. Air du Barbier de Séville pour baryton (M. J.-B. Demoor). — 4. Chansonnette comique (M. J. Monniez).

Deuxième partie

1. Chœur des Pèlerins du Tannhauser (La Cœcilia). — 2. Air de Joseph de Mehul (M. G. Scalbert). — 3. Air d'opéra pour baryton (M. J.-B. Demoor). — 4. Chansonnette com. (M. J. Monniez).

A la « Roubaisienne ». — Nous apprenons avec plaisir que notre société municipale de gymnastique *La Roubaisienne*, désirant apporter son concours à l'œuvre du nouvel Hôpital, a décidé une sortie travestie le jour de la Mi-Carême ; une centaine de gymnastes sont désignés pour quêter au profit de cette œuvre humanitaire.

Nous applaudissons nos dévoués gymnastes de cette généreuse idée et leur souhaitons succès et bonne recette.

Compagnie du Gaz de Roubaix. — *Sulfate d'ammoniaque*, 20/21 d'azote. — Prix : 32 fr. 50 les cent kilos, par quantités d'au moins 1 000 kilos.

S'adresser à l'Usine à Gaz, rue de Tourcoing, 58, à Roubaix.

Les accidents de travail. — Un ouvrier, Ivo Vancaneghem, rue de Tourcoing, cour St-Louis, travaillant chez Mme Jules Martel, rue des Arts, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.

— Un vitrier, Richard Deroo, 37 ans, demeurant rue de France, 115, travaillant chez M. Lestienne, rue de Lille, blessé à l'avant-bras gauche, 8 jours de repos.

— Un charretier, au service de la ville, Clovis Beuscart, 32 ans, demeurant rue du Tilleul, impasse Ingonville, 19, blessé à la cuisse droite, 10 jours de repos.

— Un téléphoniste, Désiré Wanaverbecque, 31 ans, demeurant rue de la Mackellerie, travaillant pour l'administration des postes et télégraphes, blessé au côté droit, 10 jours de repos.

— Un feutreur, Frédéric Petit, 25 ans, demeurant Grande-Rue, 229, travaillant chez M. Allart, rue Nadaud, blessé à la jambe gauche, 15 jours de repos.

Une singulière méprise. — Samedi, le fils de M. Alexandre Pluquet de Touffiers, donnait quelques paires de vieilles chaussures et un pardessus à deux petits mendiants. Le pardessus contenant cinq billets de 50 francs et trois louis de 20 francs. Naturellement les petits mendiants s'empressèrent de vouloir profiter de cette méprise qui leur avait fait donner un pardessus encore bon pour un vieux. Quand Mme Pluquet s'aperçut du fait, elle partit pour Roubaix.

Les deux petits mendiants : Victor Hannarte, 15 ans 1/2, rue Sainte-Elisabeth, cour Dubied, 7, et Louis Guidez, 15 ans, demeurant rue Beaurewaert, 42, s'étaient déjà partagé l'argent et ils avaient dépensé 5 fr. On les retrouva place Sainte-Elisabeth où ils furent arrêtés.

Les écumeurs de la rue. — Vendredi soir, vers 8 h. 1/2, pendant que M. Théophile Gysembergh, fabricant de gants, rue de l'Alma, 70, se trouvait avec sa femme dans la cuisine, un malfaiteur inconnu a entr'ouvert la porte de leur magasin et a soustrait à l'étalage un paquet d'une douzaine de paires de gants de femme, en peau rouge, d'une valeur de 30 fr.

Pianos et Harpes Pleyel. — Vente et location. — Représentant pour Roubaix : **Marcelli, 2, rue du Bois.**

L'affaire de la rue Chevreul, à Croix. — Une arrestation à Roubaix. — Le garde-champêtre Delfortrie, de Croix, chargé de rechercher, en vertu d'un mandat d'amener de M. le juge d'instruction Delalé, un journalier, Henri Blomme, 40 ans, demeurant rue Chevreul, à Croix, ayant appris que cet individu travaillait habituellement à Roubaix, les jours de marché, est venu, samedi à midi, au service de la sureté, réquisitionner l'agent Chantraine pour l'aider dans cette arrestation.

Blomme était occupé à démonter les échoppes des marchands de la Grand'Place. Il a été aussitôt arrêté par l'agent Chantraine.

Le sac d'un cabaret à Tourcoing. — *Deux arrestations à Roubaix.* — Un peigneur, Julien Planck, 21 ans, rue des Fleurs, à Wattrelos, et Edmond Deruyck, rue Royale, à Wattrelos, recherchés en vertu d'un mandat d'amener délivré par M. Davaine, juge d'instruction, à Lille, pour sac d'un cabaret à Tourcoing, se sont constitués prisonniers, samedi à midi, au poste central de police, et ils ont été conduits à Lille dans l'après-midi.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ; M. l'abbé Wallaert, curé de Zeggers-Cappel ; la famille Wallaert ; la famille Decaux, ont l'honneur de rappeler qu'un obit sera célébré dans la chapelle du Demi-Pensionnat Saint-Louis à Roubaix, le mardi 3 mars, à dix heures, pour les Chers Frères : Edmond-de-Jésus et Victorin-Léon.

Etat-civil de Roubaix

5, r. du Priez - Délicieux CHOCOLAT A CROQUER - près agare

Baptêmes. THOMAS FILS, *Lille*. Dragées du 23 février

Naissances. — Paul Alard, rue Sébastopol, cité Saint-Martin, 4. — Irma Devos, rue Victor Hugo, impasse Decourcelles, 3. — Rachel Terrayn, rue Saint-Honoré, 2. — Mercédès Marrotte, boulevard de Belfort, 85. Pétronille Orvane, rue de la Lys, 20. — Marie Vande Casteele, rue Turgot, cour Vandamme, 7. — Germaine Nof, rue de Lannoy, 273. — Marie Delval, rue de Crouy, 27.

Décès. — Joseph Hautteguet, 44 ans, rattacheur, rue Vaucanson, 58. — François Deleu, 3 jours, r. du Tilleul, 235, cour Vancraeynest, 3. — Albert Deroose, 62 ans, rue Blanchemaille.

Mariages. — Marceau Vales, 24 ans, apprêteur, rue Decrême, cour Debuyser, et Hélène Bursens, 21 ans, bambrocheuse, rue Decrême, cour Debuyser. — Alfred Dollacherie, 28 ans, apprêteur, à Tourcoing, et Marie Ferrant, 24 ans, soigneuse, rue Sébastopol, 35. — Emile Tosi, 28 ans, chaudronnier en fer, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 22, et Emma Vanwynsberghe, 23 ans, journalière, rue Voltaire, 42.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre 6e page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

WATTRELOS

Accident de travail. — Un ouvrier, Eugène Vanmenen, 23 ans, demeurant rue d'Oran prolongée, cité Gervais-Florin, 29, travaillant à Roubaix, chez MM. Dhalluin et Bayart, blessé au cou, 15 jours de repos.

CROIX

Paroisse Saint-Pierre. — A l'occasion de l'ouverture du mois de saint Joseph, demain, aux Vêpres, M. l'abbé Rollier, vicaire à Notre-Dame de Roubaix, prêchera sur saint Joseph, père des ouvriers et patron de l'Eglise Universelle.

A l'issue des Vêpres, aura lieu le Salut solennel commandé par Mgr l'Archevêque, pour N. S. Père le Pape Léon XIII, au sujet de son XXVe anniversaire pontifical.

Patronage. — A six heures du soir, réunion générale des hommes du Cercle Léon XIII pour le Salut mensuel.

Avis. — Le maire de Croix informe les habitants des quartiers du Torrein, Verte-Rue et du Croquet, que la garderie d'enfants du Torrein, sera transférée à partir du 1er mars prochain, rue Holden-Crothers, n° 77.

Etat-civil de Croix

Décès. — Fernand Tanghe, 2 mois 1/2, rue Saint-Paul, 3. — Louis Tonneau, 43 ans, tisserand, rue de Bapaume, impasse Baudringhien, 9. — Fernande Deconinck, 6 mois 1/2, rue Voltaire, 36.

WASQUEHAL

Réunion au patronage. — Aujourd'hui dimanche 1er mars, à 5 h. 1/2, réunion intéressante au patronage Saint-Joseph.

Funérailles. — Lundi, à 8 h., service et funérailles de Désirée Haneton, 82 ans, rue Marceau.

Obit de la semaine. — Jeudi, à 8 h., obit pour Julien Delmazure.

Marché du vendredi 27 février. — Œufs *frais, 2 fr. 50 le quart.* — *Beurre, 1 fr. 70 la livre.*

HEM

Accident de travail. — Un tourneur, Séraphin Bourlet, 42 ans, demeurant à Hem, travaillant à Roubaix, chez M. Victor Tonneau, rue Saint-André, blessé à la main droite, dix jours de repos.

FLERS. — Des élections municipales complémentaires auront lieu le dimanche 15 mars, dans les deux sections de la commune, pour remplacer MM. Brassard, conseiller au Bourg, démissionnaire, et Duhamel, adjoint, au Breucq, décédé. Le scrutin sera ouvert de 8 h. du matin à 6 h. du soir : 1° à la Mairie, pour les électeurs du Bourg ; 2° à l'école communale des garçons du Breucq, pour les électeurs de cette section.

TOUFFLERS. — Adjudications. — Il a été procédé à la Mairie, sous la présidence de M. Louis Cimetière, maire, à l'adjudication de la fourniture du pain nécessaire au Bureau de bienfaisance, pendant l'année 1903. Etaient présents : MM. Edouard Plouvier et Louis Brunin, administrateurs, et Parenty, percepteur à Lannoy.

Ont soumissionné : MM. Frédéric Dendiével, adjudicataire au rabais de six centimes au kilogramme ; Jules Loridan, cinq centimes ; et Henri Dumont, quatre centimes.

Ceux de nos amis qui désirent des vins garantis absolument purs et naturels, à des prix très consciencieux, peuvent s'adresser en toute confiance à M. Testaud, propr. du chât. La Tour St-Aubin, Médoc-Gironde ; il leur enverra franco notices et échantillons.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 85, Rues Neuve-Limes

LE DIMANCHE A TOURCOING

A la Maison des Œuvres : de 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2 œuvre Saint-François Régis pour faciliter les mariages entre indigents. — De 8 h. 1/2 à 11 heures, Secrétariat du Peuple. — De 11 h. à midi, Bibliothèque catholique, prêt de livres.

Société de Géographie. — A 4 h. 1/2, Salle des Actes de l'Académie de musique, conférence par M. Boulan de l'Escale sur « la France et le Siam ».

La variole. — L'office sanitaire nous communique la note suivante :

« Pour prouver que l'Administration municipale a raison de faire procéder par force à la vaccination et revaccination, il suffira de citer une maison où a sévi la variole, et de faire connaître au public les ravages causés par cette maladie.

Au numéro 5 de la rue des Girondins, habitait la famille Dejaegher, se composant du père âgé de 37 ans, de la mère âgée de 34 ans, et de 3 enfants : 2 jumelles de quatre ans et demi et 1 garçon de dix mois.

Le trois février la variole fait son apparition dans cette maison ; elle s'attaque à une petite de 4 ans 1/2 qui succombe le 6.

Le 16 la mère et les 2 autres enfants sont également atteints ; la mère qui était dans une position intéressante, donne le jour, le 17, à un enfant qui ne vit qu'une heure. Le lendemain la mère aussi succombait.

Les deux autres enfants, âgés de 4 ans 1/2 et de 10 mois étaient transportés à l'hôpital ; malgré les soins empressés dont ils étaient entourés, l'aînée est décédée le 24 et le dernier enfant est encore dans un état qui inspire des inquiétudes.

De toute cette famille, le père seul n'a pas été atteint de la variole ; lui seul ayant été vacciné chez M. Alphonse Pollet où il travaillait.

Racing-Club Tourquennois. — Aujourd'hui, à 11 h., au local du Stade, réunion des équipiers et remplaçants de la 2e équipe pour matches la 2e du Stade.

Mouvement de la population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 28 étrangers, sont venus élire domicile à Tourcoing.

Par contre, 23 étrangers ont quitté notre ville pour d'autres localités.

Les accidents de travail. — Paul Duthoit, 16 ans, bacleur, demeurant rue de Normandie, 22, a eu l'index gauche écrasé sous une roue de son métier. Soins du docteur Playoust ; repos de quinze jours.

— Louis Vanmarck, 21 ans, dégorgeur, demeurant rue de Moscou, 31, a été blessé à l'index gauche par les organes d'une peigneuse. Soins du docteur Bourgois ; repos de vingt jours.

— Hélène Leplat, 16 ans 1/2, demeurant rue Turgot, 23, s'est fait une plaie contuse à la cuisse droite. Soins du docteur Decherf ; repos de 12 jours.

— Camille Pannekoucke, 32 ans, demeurant rue des Champs, a été blessé à la face dorsale du pied droit par la chute d'une pièce de fonte. Soins du docteur Bernard ; repos de 10 jours.

— Alois Talman, 22 ans, bobineur, demeurant au Bas-Voisinage, a été blessé à la main droite par un peigne. Soins du docteur Cuisset ; repos de 8 jours.

— Joseph Vermeulen, 64 ans, tisserand, rue Darbo, s'est fait une entorse de l'épaule gauche en soulevant une ensouple. Soins du docteur Leduc ; repos de 8 jours.

Tentative de suicide. — Vendredi, vers 10 heures du soir, le nommé Augustin Delesalle, 42 ans, demeurant rue de la Baille, 94, a tenté de se suicider en se jetant au canal. Un passant, nommé Louis Courcelle, l'empêcha de mettre fin à ses jours et réussit non sans peine à le remettre entre les mains des agents de patrouille.

Delesalle n'avait d'autre motif à sa criminelle détermination qu'une vive discussion avec son frère.

Les dévaliseurs de clapiers. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans la cour de M. Léopold Florin, entrepreneur de démolitions, rue du Cymbale, et y ont dérobé trois lapins d'une valeur totale de 3 francs.

La police saisie d'une plainte a ouvert une enquête.

Les arrivages aux halles de samedi. — Huîtres, 1.050. — Figues, 300 k. — Fromages, 20 k. — Pommes de terre, 3.600 k. — Choux-fleurs, 500. — Endives, 1.000. — Laitues, 200. — Artichauts, 80. — Laurs, 10. — Radis, 150 bottes.

Etat-civil de Tourcoing

du 28 février

Naissances. — Verriest Emile, place des Phalempins. — Kinds Léon, rue d'Ostende, 74. — Deleplanque Marthe, rue de Wasquehal, 23. — Gryson Raymonde, rue Saint-Pierre, 10. — Deroubaix Henri, rue Verte, 94. — Dewitte Alexis, rue du Centre, 1.

Publications. — Bouckuydt Albert, magasinier, rue du Casino, 2, et Lesage Léontine, sans profession à Pérenchies. — Cappelle Jules, laveur, rue des Girondins, 16, et Samain Hortense, ménagère, rue des Girondins, 14. — Delporte Frédéric, fileur, rue de l'Epinette, 83, et Debuigne Clara, ménagère, rue de l'Epinette, 141. — Legrand Auguste, employé, rue du Rhin, 12, et Lepercq Charlotte, repasseuse, rue du Congo, 105.

Mariages. — Théophile Delobelle, 31 ans, rattacheur, et Germaine Devernay, 25 ans, soigneuse. — Henri Dupire, 18 ans, dégorgeur et Gabrielle Barbe, 21 ans, soigneuse. — Julien Tailliez, 52 ans, camionneur, et Aline Renard, 21 ans, sans profession.

Décès. — Berra Fernand, 11 mois, rue du Laboureur, 16. — Marthe Georges, 1 mois, rue des Roses. — Lemahieu Edmond, 10 mois, rue Beaumarchais.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille Tourcoing, 28 février.

MOIS	COTE précédente	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/4 Tourc.
1 Janvier	4 95	4 95	—
2 Février	—	—	—
3 Mars	4 95	4 95	—
4 Avril	4 97 1/2	4 97 1/2	—
5 Mai	4 95	4 95	—
6 Juin	4 95	4 95	—
7 Juillet	4 95	4 95	—
8 Août	4 95	4 95 1/2	—
9 Septembre	4 97 1/2	4 97 1/2	—
10 Octob